

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01457
Numéro SIREN : 878 601 673
Nom ou dénomination : 3615 PICOU

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2020 sous le numéro de dépôt 2653

Greffe du tribunal de commerce de Rouen



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/2653

Type d'acte : Rapport du commissaire aux apports

Déposant :

Nom/dénomination : 3615 PICOU

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 878 601 673

N° gestion : 2019 B 01457

CABINET D'AUDIT YVES BAREC
SOCIÉTÉ D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE ROUEN

3615 PICOU

Société par actions simplifiée (société à associé unique)
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 29 place du Lieutenant Aubert
76000 ROUEN
878 601 673 R.C.S. Rouen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS



CABINET D'AUDIT YVES BAREC
SOCIÉTÉ D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE ROUEN

3615 PICOU

Société par actions simplifiée (société à associé unique)

Au capital de 3.000 euros

**Siège social : 29 place du Lieutenant Aubert
76000 ROUEN**

878 601 673 R.C.S. Rouen

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique de la société « 3615 PICOU » en date du 15 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport en application des dispositions de l'article 223-33 du Code de commerce.

L'actif net apporté a été arrêté dans le projet de traité d'apport signé par l'Apporteur, Monsieur JérémY PICOU et la Société Bénéficiaire de l'apport, la société 3615 PICOU. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée et d'apprécier la valeur des avantages particuliers pouvant éventuellement exister. À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine de la professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la Société Bénéficiaire des apports, et d'autre part à apprécier les avantages particuliers stipulés. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. PRESENTATION DES PARTIES CONCERNEES PAR L'OPERATION

Dans le cadre de cette opération, l'Apporteur apporte à la société 3615 PICOU, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ce qui est accepté par celle-ci, la pleine propriété de 1.000 parts sociales de la Société SARL TAILLEUX PICOU, soit une participation représentant 50% du capital social de la Société,

1.1.1. L'APPORTEUR

- **Monsieur JérémY PICOU**
Né le 6 juin 1986 à CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78),
Demeurant 173 rue de Longpaon à DARNETAL (76160),
De nationalité française,
Uni par un pacte civil de solidarité,



1.1.2. SOCIETE DONT LES TITRES SONT APPORTES : SARL TAILLEUX PICO

La société SARL TAILLEUX PICO présente les caractéristiques suivantes :

- Forme juridique : société à responsabilité limitée ;
- Dénomination sociale : SARL TAILLEUX PICO ;
- Immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Rouen sous le n° 802 998 468 ;
- Durée : 99 ans ;
- Siège social : situé à ROUEN (76000), 29 place du Lieutenant Aubert ;
- Capital social : est fixé à la somme de DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €) ;
Il est divisé en 2000 parts de 1 euro chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 2000 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :
 - Monsieur Pierre-Yves TAILLEUX, à concurrence de 1000 parts, portant les numéros 1 à 1000, en rémunération de son apport en numéraire.
 - Monsieur Jérém PICO, à concurrence de 1000 parts, portant les numéros 1001 à 2000, en rémunération de son apport en numéraire.
- Objet social : *la société a pour objet principal l'activité de bar, brasserie, vente et dégustation de boissons alcoolisées et vente à emporter ;*
- Date de clôture : 31 octobre ;
- Co-Gérants : Messieurs Jérém PICO et Pierre-Yves TAILLEUX ;
- Assujettissement à l'impôt sur les sociétés.

a) Evaluation de l'apport

Les parts sociales de la société TAILLEUX PICO sont évaluées globalement à la somme de CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX EUROS (129.990 €).

Ce montant est basé sur la situation financière de la société SARL TAILLEUX PICO au 31 octobre 2019

b) Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport ci-dessus désigné, évalué à 129.990 €, il sera attribué à l'Apporteur 4.333 actions nouvelles de 30 euros chacune, entièrement libérées, de la Société 3615 PICO, qui seront émises à titre d'apport en nature.

Les actions émises seront assimilées aux actions ordinaires, et leurs droits aux dividendes s'exerceront pour la première fois sur les bénéfices mis en distributions au titre de l'exercice en cours à cette date de réalisation, étant précisé qu'au titre de cet exercice, le dividende global susceptible de leur revenir, sera réduit « prorata temporis », en raison du temps écoulé entre ladite date et la fin de l'exercice par rapport à une année entière.

1.1.3. SOCIETE BENEFICIAIRE DE L'APPORT : SAS 3615 PICO

La société 3615 PICO présente les caractéristiques suivantes :

- Forme : société par actions simplifiée ;
- Dénomination : 3615 PICO ;
- Immatriculation au : Registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le numéro 878 601 673 ;
- Durée : 99 ans ;
- Capital social : 3.000 euros divisé en CENT (100) actions de TRENTE euros (30 €) chacune entièrement libérées ;



- Siège social : 29 Place du Lieutenant Aubert 76000 ROUEN ;
- Objet social : *L'acquisition et la gestion de toutes participations et prises de participations dans le capital de toutes sociétés françaises et étrangères constituées ou à constituer quel que soit la forme et l'objet.*
Toutes opérations financières et mobilières contribuant à la réalisation de cet objet.
Et d'une manière générale toutes opérations financières, commerciales et industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation ainsi que la prise à participation dans toute société se rattachant à l'objet social.
Ainsi que l'acquisition, l'administration, l'exploitation de location, de vente ou d'échange de tous immeubles et de tous biens et droits mobiliers.
Toutes opérations de gestion financière et administrative et toutes prestations de service.
- Date de clôture de l'exercice social : 31 octobre ;
- Président : Monsieur PICOU Jérémie ;
- Régime d'imposition : assujettissement à l'impôt sur les sociétés.

2. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

S'agissant de la valeur des titres apportés proposée dans le traité d'apport, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission nous permettant :

- de vérifier la réalité et l'exhaustivité de l'apport ;
- d'analyser et apprécier la valeur proposée dans le traité d'apport ;
- de vérifier, jusqu'à la date de mon rapport, l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur de l'apport ;
- d'apprécier globalement la valeur de l'apport considéré dans l'ensemble par la réalisation d'une approche directe.

Ces diligences nous ont conduit à :

- une prise de connaissance générale afin de comprendre l'opération envisagée ainsi que le contexte économique et juridique dans lequel elle se situe.
- analyser les éléments financiers ayant servis de base à la détermination de la valeur attribuée,
- obtenir l'assurance que les titres apportés sont cessibles et libres de tout nantissement et sont bien la propriété de l'Apporteur.

2. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur globale de l'apport retenue pour les titres des sociétés apportés par l'Apporteur Monsieur Jérémie PICOU s'élevant globalement à CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX EUROS (129.990 €) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal à la valeur au nominal des actions à émettre par la Société Bénéficiaire de l'apport, 3615 PICOU.

Nous n'avons pas eu connaissance d'avantages particuliers stipulés.

Harfleur, le 20 janvier 2020.

Yves BAREC
Commissaire aux comptes



Greffe du tribunal de commerce de Rouen



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/2653

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique
Nomination de commissaire aux apports

Déposant :

Nom/dénomination : 3615 PICOU

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 878 601 673

N° gestion : 2019 B 01457



DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS
(article L 223-33 du Code de commerce)

Le soussigné :

- **Monsieur Jérémy PICOU**, né le 6 juin 1986 à CONFLANS-SAINT-HONORINE (78), demeurant 173 rue de Longpaon à DARNETAL (76160), de nationalité française, uni par un pacte civil de solidarité,

Envisageant de faire apport :

De la pleine propriété de MILLE (1.000) parts sociales qu'il détient dans le capital social de la société SARL TAILLEUX PICOU, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé à ROUEN (76000), 29 place du Lieutenant Aubert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 802 998 468.

Au profit de la société 3615 PICOU, société par actions simplifiée (société à associé unique) au capital de 3.000 euros, dont le siège social est situé à ROUEN (76000), 29 place du Lieutenant Aubert, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 878 601 673, (ci-après « **la Société** »)

Associé unique de ladite Société,

A décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 223-33 du Code de commerce, de désigner en qualité de Commissaire aux Apports :

CABINET D'AUDIT YVES BAREC (RCS 533 350 625), Commissaire aux comptes inscrit, représenté par Monsieur Yves BAREC, domicilié à HARFLEUR (76700), Avenue du Cantipou,

Avec pour mission d'apprécier et d'évaluer sous sa responsabilité les apports consentis par Monsieur Jérémy PICOU, d'apprécier la valeur des avantages particuliers éventuellement octroyés, d'établir un rapport contenant les mentions prévues par les dispositions réglementaires qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du tribunal de commerce dans les délais fixés par l'article R 123-106 du Code de commerce.

Fait à ROUEN
Le 15 janvier 2020

Monsieur Jérémy PICOU

